Article de presse

Par Mareva04

Bonjour, actuellement je viens de signer un compromis de vente pour mon établissement, le lendemain un article de presse sort sur le journal local avec le nom de mon établissement, la citation de mon nom, la photo de mon établissement,la photo de gens inconnus dans mon établissement, indiquant l'établissement vendu, le nom des " propriétaires", leur projet, les travaux qu'ils font la date de Réouverture, avec des propos très deletaire sur moi du coup, "ancien" propriétaire au yeux des lecteurs
Alors que le compromis peut durer 3 mois car droit de préemption du conseil général, et d'autres conditions suspensives
J'appelle le journal en question qui mets ma parole en doute, comme quoi ce n'est pas moi le propriétaire, le monde à l'envers !!!!!
Quels recours puis je avoir ? Il va de soit que si la vente n'aboutit pas, à la vue de l'article qui a été fait, c'est compliqué pour moi, étant saisonnière de reprendre mon activité face à mes clients
Avant de prendre une décision sur ce que je faire j'aimerai avoir votre retour
Bien cordialement

Par janus2

Bonjour,
Vous disposez d'un droit de réponse, voir par exemple :
[url=https://www.avocat.fr/actualites/droit-de-reponse-dans-les-medias-comment-lexercer]https://www.avocat.fr/actualites/droit-de-reponse-dans-les-medias-comment-lexercer[/url]